

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 58 (1968-1969)

Heft: 3: Rapport annuel = Jahresbericht

Vereinsnachrichten: Excursion dans le vallon des Mortheys (Vanil Noir)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Excursion dans le vallon des Mortheys (Vanil Noir)

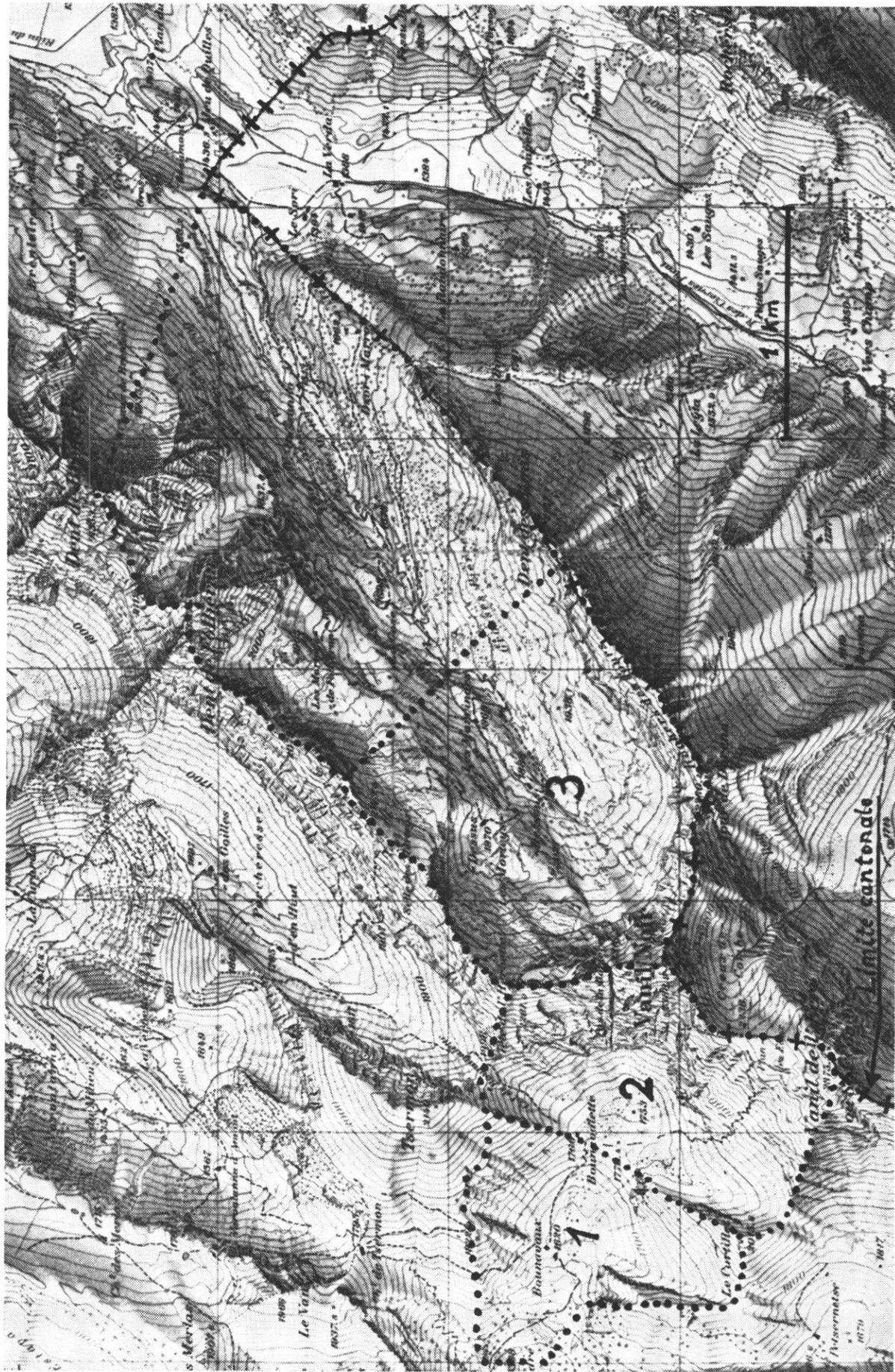
I. La Réserve naturelle du Vanil Noir

par GILBERT MACHEREL, Fribourg

Le plus haut belvédère des Alpes fribourgeoises, puisqu'il culmine à 2389 m., est vraiment le roi de nos montagnes. En-dessous de lui, une garde d'honneur ne laisse monter que ses admirateurs fidèles qui ne craignent pas un effort de plusieurs heures. Cette garde est constituée des trois chaînes qui descendent du sommet du Vanil Noir: celle qui se termine par le Vanil de l'Ardille, après être remontée à Folliéran, puis Brenlaire, celle qui s'arrête brusquement par la Dent de Bimis, enfin celle qui va vers le défilé de la Tine. Entre ces chaînes, les regards des touristes émerveillés se perdent dans cet Olympe fribourgeois, parcourant les arêtes qui déchirent le ciel et se reposant le long des pentes herbeuses plus ou moins abruptes, comme soulagés d'avoir quitté les abîmes profonds.

Des conditions climatiques particulières et une roche calcaire ont favorisé une flore qui la place parmi les plus riches de Suisse. D'ailleurs, la réputation du vallon des Mortheys est vieille de plus de six siècles, car les chroniques d'antan mentionnaient déjà l'exploitation agricole de ces hauts pâturages. Les fromages et les vacherins qui se fabriquent dans la plus haute chaudière du canton sont réputés, encore maintenant, par la qualité et la finesse de leur pâte. Cette réputation, ils la doivent surtout à l'herbe riche et grasse, et aussi au fond calcaire. Mais, si ces richesses gastronomiques satisfont notre gourmandise, il est une jouissance bien plus délicate encore: quel plaisir pour l'esprit que d'admirer ce jardin botanique naturel! Toutes les combes, toutes les pelouses, les rochers, les sources, les moraines sont prétextes à des jardins floraux.

Malheureusement, ces richesses sont de plus en plus convoitées. Des gens, aimant la nature à leur façon, emportent ces joyaux périssables. Des dangers, plus graves encore, menaçaient cette magnifique région montagneuse. Un éleveur de mouton projetait d'acquérir ces hauts lieux. Or, l'on sait que les ovidés ont tôt fait de tondre à ras du sol les prés les plus herbeux, car il leur



Zone de protection, Vanil Noir

Contour pointillé: à protéger. Les sections (1) Bounavaux, (2) Buonavalette, (3) Les Mortheys sont déjà propriété de la LSPN.

faut une quantité énorme de fourrages riches en protéine. Ils ne laissent que des plantes épineuses et quelques plantes triviales. L'armée aussi avait des vues sur ce vallon. C'est pourquoi, feu le Dr Othmar Büchi, conservateur du Musée d'histoire naturelle et le Dr Berset de Bulle, botaniste réputé, entreprirent les démarches pour que la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) puisse acheter une première partie de cette réserve, c'est-à-dire la moitié environ du vallon des Mortheys. Un premier danger était ainsi écarté. Mais, cela ne suffisait pas, car la flore recule de plus en plus devant les pilleurs. Aussi, la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature (LFPN) et la Commission ad hoc intervinrent auprès du Conseil d'Etat, afin de constituer une réserve de flore. Le 22 avril 1966, ce dernier arrêta des mesures de protection de la flore dans toute la région du Vanil Noir. Cette réserve botanique est délimitée comme suit :

Du sommet du Vanil Noir – par Rochers des Tours – Dents des Bimis – point d'intersection du Riau des Mortheys avec la limite cantonale à l'entrée des Mortheys – sommet de Brenleire et de Folliéran – arête de Galère – Tête de l'Herbette – col de Bounavalette – arête de Tzermont – Bounavalette – Le Curtillet (point 2015) – arête W du Vanil de l'Ecri – sommet du vanil de l'Ecri – sommet du Vanil Noir (carte nationale f. 1245).

Une autre région très riche en flore est celle qui s'étend au Nord-Ouest du Vanil Noir. On y trouve les pâturages de Bounavalette et Bounavaux. En 1968, notre ligue pu acheter celui de Bounavalette, puis celui de Bounavaux en mars 1969, à des prix très intéressants. En cela, il faut rendre hommage à l'ancienne propriétaire, M^{me} Yvonne Pittet, qui vendit ses propriétés pour mieux les protéger.

Sur territoire vaudois, nous cherchons à agrandir encore cette réserve naturelle, afin de constituer, petit à petit, une zone protégée, une réserve à caractère social. En effet, nous estimons qu'est révolue l'époque où les réserves étaient strictement interdites au public, comme si l'on mettait une tranche de nature en bocal. Il faut plutôt éduquer le public non averti qui ne comprend pas pourquoi il n'a pas le droit de cueillir quelques fleurs. Il faut lui dire qu'au-trefois les Edelweiss croissaient dans les pentes herbeuses et non seulement sur les rochers presque inaccessibles, que les Cyclamen ne se trouvent plus qu'en de très rares stations, que le Sabot de Vénus est pratiquement introuvable, comme aussi le Chardon bleu, que ces plantes doivent leur disparition uniquement aux cueillettes abusives. Même le Rhododendron voit son habitat se rétrécir à tel point que nous prévoyons déjà d'entreprendre une action en vue de limiter la cueillette de toutes les fleurs. La nature accorde volontiers une profusion de ces richesses, mais ils faut s'en approcher avec respect, comme dans un sanctuaire.

Dans le vallon des Mortheys, sur les pâturages qu'elle a acquis, la LSPN possède trois chalets d'alpage: celui des Marindes, celui de Mortheys-Dessous et celui de Mortheys-Dessus. Par une convention appropriée, elle à mis à la disposition du CAS de Bulle le chalet des Marindes, afin d'en faire une cabane alpine. Elle en reste propriétaire, malgré les aménagements et transformations

apportés par le CAS qui en a la jouissance pour une longue durée... à la condition que les clauses de la convention soient respectées. Pendant trente à quarante jours, le chalet de Mortheys-Dessous abrite les armaillis, c'est-à-dire des membres de la famille de M. Xavier Morand du Pâquier qui gardent vaches et génisses et qui fabriquent encore un fromage de première qualité. Quant au chalet de Mortheys-Dessus, il a malheureusement été entièrement et irrémédiablement détruit par le souffle d'une avalanche au cours de l'hiver 1967/68. Le coût d'une reconstruction est tel que la LSPN a renoncé à ce chalet.

Les territoires acquis par la LSPN sur Fribourg, comme sur Vaud, sont gérés par une commission intercantonale présidée par M. Auguste Jendly, inspecteur forestier à Sugiez et membre du comité de notre LFPN. Un règlement de réserve est à l'étude, afin de préserver ces hauts lieux d'abus qu'apporte trop souvent notre civilisation (transistors, camping, feux, vols d'hélicoptère, etc.) Jusqu'à maintenant, seule la flore a été systématiquement étudiée. Il serait souhaitable que la faune soit également inventoriée, car ce biotope étant ce qu'il est, il y a gros à parier que le monde des insectes, que la faune avienne, que les reptiles et les batraciens offriront au chercheur des richesses insoupçonnées.

Par l'effort des protecteurs, un grand territoire est maintenant protégé. Mais, il reste encore tant à faire, en montagne ou plus bas dans la plaine. Que de sites abîmés, que de cours d'eau et de lacs pollués, que d'espèces en voie de disparition! Il faut la collaboration de tous pour obtenir des résultats valables. Il faut que chacun prenne conscience du fait que protéger la nature, c'est protéger l'homme.

II. Le vallon des Mortheys – Données géologiques

par MAX CHATTON, Fribourg

Situé entre 1400 et 2000 m., en chiffres ronds, le vallon des Mortheys s'insère entre les plus hautes montagnes du canton: au nord la Dent de Brenleire (2353 m.), à l'ouest la Dent de Follieran (2340 m.) et ses contreforts, au sud le Vanil Noir (2389 m.) et à l'est la Dent de Bimis (2158 m.). Il a une orientation sud-ouest nord-est. Vallon suspendu en quelque sorte, il débouche dans une plaine d'où partent en des directions opposées les vallées du Gros-Mont et des Ciernes-Picat.

Il est formé par le 3^e synclinal des Préalpes médiennes. Ce synclinal court, pour ce qui nous concerne, de la région de Rossinière à Bellegarde; mais ce n'est qu'aux Mortheys que ce synclinal se présente sous forme de vallée. Au sud, il faut avoir l'œil averti du géologue pour le découvrir dans les pentes du Vanil de l'Ecri, de la Pointe de Paray, du Gros Perré, du Vanil Carré et de la Pointe de Cray. Vers le nord, jusqu'à Bellegarde, ce synclinal est comblé par les couches de la Nappe de la Simme, autre unité stratigraphique qui

chevauche la Nappe des Préalpes Médianes dans cette région et forme un relief de collines herbeuses relativement douces.

La stratigraphie des Mortheys est très simple: une cuvette allongée de petits bancs calcaires gris clair d'âge Crétacé inférieur (Néocomien) dont les bords s'appuient sur les bancs beaucoup plus massifs du calcaire gris plus foncé du Jurassique supérieur (Malm). Comme le synclinal est resserré, les bancs sont pratiquement verticaux dans les pentes du vallon. Cette disposition explique le modelé karstique des roches, c'est-à-dire cette érosion particulière du calcaire due à l'érosion chimique: lapiés aux arêtes tranchantes et surtout cavernes verticales profondes dans lesquelles se perdent les eaux de surface. C'est dans un de ces complexes de cavernes, associé à des marécages en surface, que disparaît le ruisseau des Mortheys pour resortir, en suivant le creux du synclinal, à Bellegarde où il forme la cascade bien connue. Des colorations de l'eau ont prouvé le phénomène.

Ainsi le synclinal des Mortheys ne renferme pas les Couches Rouges du Crétacé supérieur si caractéristiques du synclinal de la Gruyère entre Montbovon, et au-delà dans la vallée de l'Hongrin, et Estavannens.

Pour les non-initiés à ces termes géologiques et pour les amateurs d'antiquité, disons encore que les calcaires des Mortheys ont été déposés dans la mer qui recouvrait en ces temps-là toute la Suisse il y a quelque 120 millions d'années et qu'ils ont été plissés lors de l'orogénie alpine il y a quelque 12 millions d'années. Depuis cette époque l'érosion les a ciselés pour leur donner leur aspect actuel.

III. Flore et végétation du vallon des Mortheys

par MICHEL YERLY, Bulle

La flore des Mortheys, dont la richesse n'est plus à louer, a été étudiée par de nombreux botanistes et plus spécialement par JAQUET 1929. La végétation des pentes herbeuses exposées au Sud et Sud-Est a été décrite par BERSET 1954. La flore cryptogamique par contre n'a encore fait l'objet d'aucune étude approfondie. Nous formons le souhait que la présence du chalet des Marindes, où le CAS a mis un local à la disposition de la LSPN, favorisera de nouvelles recherches autant floristiques, phytosociologiques qu'écologiques.

A peine a-t-on passé le défilé de l'entrée des Mortheys que l'on est frappé par la variété de la flore. Ce sont avant tout les pentes herbeuses, situées sur la rive gauche du vallon entre Oussannaz et la Case, qui attirent notre attention. Dans cette station des Préalpes, jouissant d'un climat exceptionnellement chaud et sec, se donnent rendez-vous un bon nombre d'espèces très rares et très localisées ailleurs et qui forment ici un groupement végétal endémique: l'association à peucedoine d'Autriche et à avoine des prés, décrite par BERSET 1954. A côté des deux espèces citées, nous mentionnerons l'épiaire à fleurs denses (*Stachys densiflora*), espèce à aire de dispersion disjointe, se rencontrant dans quelques stations privilégiées des Préalpes occidentales, puis au Sud des

Alpes ; la tête de dragon (*Dracocephalum ruyschiana*), l'orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) dont les épis pourpres contrastent admirablement avec le blanc pur du lys des rochers (*Anthericum liliago*) et du lys paradisia (*Paradisia liliastrum*). La carline à longues feuilles (*Carlina longifolia*), espèce très rare, est également caractéristique pour cette association. Ce groupement prairial absolument naturel et unique par sa composition floristique ne supporte aucune influence humaine ; il disparaîtrait en l'espace de quelques années, s'il était livré au pacage à moutons.

Dès que l'on quitte la ruine du chalet d'Oussannaz on est surpris de renconter à cette altitude une forêt buissonnante ne se composant que d'arbres à feuilles caduques. Il s'agit sans doute d'une érablaie à alisier (*Sorbo-Aceretum* Moor 1952). Cette association décrite dans le Jura n'a jusqu'à présent pas été observée ailleurs dans les Préalpes qu'aux Mortheys. Notre groupement se distingue de celui du Jura par la présence de plusieurs espèces nettement thermophiles dont les principales sont la laitue vivace (*Lactuca perennis*), le géranium sanguin (*Geranium sanguineum*) et le trèfle pourpre (*Trifolium rubens*). C'est dans cette station que se rencontre la rare céphalaire des Alpes (*Cephalaria alpina*). Cette forêt n'a probablement jamais été exploitée par l'homme. Les érables tordus, rampants et même buissonnants sont périodiquement cassés par les chutes de pierres ou par les coulées de neige ; ils se régénèrent uniquement par rejets et ne dépassent pas 10 m. de hauteur. De plus ils sont significatif que les stations de l'érablaie ne tolèrent aucun conifère (RICHARD 1968).

Quittons la végétation xéro-thermique naturelle et suivons le sentier, qui jusqu'à la cabane des Marindes, traverse une zone complexe de pâturages fortement influencés par l'homme. Malgré l'affleurement de la roche presque partout, l'herbe est très abondante et d'une excellente qualité. Nous ne nous attarderons pas à décrire cette zone, pour nous rendre immédiatement dans l'étage alpin proprement-dit.

Le fond du vallon (au Sud du chalet des Mortheys-dessous) est fermé par les grandes parois du Vanil Noir et des Rochers des Tours, parois qui alimentent les vastes cônes d'éboulis du Névé Noir. C'est précisément au Névé Noir que nous avons rencontré une formation de moraines encore en pleine activité à l'heure actuelle. Ce phénomène est vraisemblablement unique dans nos Préalpes. En effet à la fin de l'été le névé principal se détache de la paroi de rocher et dévale la pente jusque derrière le chalet des Mortheys-dessous. Cette avalanche annuelle de neige et de glace a creusé un sillon comparable au lit d'un glacier, bordé de deux moraines latérales très typiques. Ces moraines, comme les éboulis ordinaires, sont colonisées par les pionniers de l'association du tabouret des pierriers (*Thlaspi rotundifolium*), dont les fleurs mauves en ombelles exhalent un suave parfum de miel. Toutes les plantes des éboulis sont parfaitement adaptées aux conditions instables des pierres grâce à la présence d'un système radiculaire très ramifié et à la faculté d'émettre des stolons, au cas où la plante serait blessée ou enterrée par une chute de pierres.

Au bord du sentier entre le chalet des Mortheys-dessous et dessus se rencontrent de nombreuses fleurs spectaculaires. Nous avons admiré lors de l'excursion le bleu délicat du lin des Alpes (*Linum alpinum*), les superbes inflorescences

du seneçon orangé (*Senecio capitatus*), espèce localisée essentiellement à la chaîne du Vanil Noir; la pulsatille des Alpes (*Pulsatilla alpina*) et l'anémone à fleurs de narcisse (*Anemone narcissiflora*). Nous observons au-dessus du chalet démolи par l'avalanche la première colonie de violettes à éperon (*Viola calcarata*) découverte dans la chaîne du Vanil Noir. Nous atteignons ensuite, non sans peine, le pied d'une paroi calcaire verticale, où vivent quelques joyaux de notre flore. Les coussinets hémisphériques de l'androsace helvétique (*Androsace helvetica*), malheureusement déjà défeuris nous étonnent. Comment de telles plantes peuvent-elles survivre et se développer dans un tel biotope? L'androsace helvétique est à même d'utiliser le moindre humus des fissures, car ses racines pénètrent à plusieurs mètres à l'intérieur de la roche. Pendant la saison froide cette plante n'est pas protégée par la couverture de neige nécessaire à bon nombre de plantes alpines. De fines radicelles se trouvant à l'intérieur du coussinet lui permettent de lutter contre le desséchement hivernal; ces radicelles absorbent en effet les traces d'humidité que les racines profondes seraient incapables de puiser dans la roche gelée. Le rare genépi blanc (*Artemisia laxa*) est également lié à ce milieu, de même que l'athamante de Crète (*Athamanta cretensis*), et d'autres plantes à coussinet telles que draves, saxifrages et silènes.

Après avoir traversé les «couteaux» des lapias du Galéro, nous atteignons enfin la crête du même nom. Les plantes alpines sont en pleine floraison: anémones, gentianes, androsaces, rhododendrons, saxifrages, primevères auri-cule et farineuse, joubarbes, etc. L'edelweiss se rencontre encore ici dans la prairie alpine, son biotope habituel, alors que dans maints endroits on ne la trouve plus que dans les rochers où des alpinistes vont la cueillir au péril de leur vie. La végétation de la crête herbeuse est un peu différente de la prairie alpine. L'espèce caractéristique, la queue des souris (*Elyna myosuroides*), supporte également de n'être pas recouverte de neige en hiver. Elle est exposée aux tempêtes les plus violentes et à des écarts extrêmes de température.

Il y aurait encore bien d'autres plantes et groupements végétaux à mentionner; notre but n'est pas de donner un aperçu complet, mais plutôt de rappeler ce que nous avons pu observer au cours de l'excursion.

Le vallon des Mortheys, par la diversité de sa végétation, allant des prairies xéro-thermiques de l'entrée du vallon, aux groupements alpins proprement-dits est un joyau de nos Préalpes fribourgeoises. Les éléments méridionaux et arctico-alpins se côtoient et confèrent un charme particulier à ce vallon, apprécié autant par l'ami de la nature que par le botaniste chevronné. Puisse ce bref exposé inciter des naturalistes à faire de nouvelles recherches scientifiques dans ce cadre si sauvage et si merveilleux.

Bibliographie :

BERSET, J., 1954: L'association à *Avena pratensis* et *Peucedanum austriacum* du vallon des Mortheys. *Vegetatio*, den Haag 5-6, 511-516.

JAQUET, F., 1929: Catalogue raisonné des plantes vasculaires du canton de Fribourg. Fribourg 352 p.

RICHARD, J.-L., 1968: Quelques groupements végétaux à la limite supérieure de la forêt dans les hautes chaînes du Jura. *Vegetatio*, den Haag 16, 205-219.

IV. La faune des Vertébrés dans le vallon des Mortheys

par JOSEPH CODOUREY, Fribourg

La faune montagnarde du vallon des Mortheys frappe par sa beauté et l'originalité des diverses adaptations à la nature alpestre. Moins influencée par l'activité humaine que d'autres milieux, elle est restée souvent telle qu'elle s'était reconstituée après le retrait des glaciers, ou a évolué en fonction des modifications locales du relief et des fluctuations du climat.

Le président de la LFPN vous parle de son désir d'étendre la protection à la faune. Pour démontrer l'utilité des réserves naturelles et même des réserves utilitaires de chasse, il n'est pas de meilleurs exemples que ceux de la régénération de la faune des Mammifères de montagne. Il y a cent ans, le Bouquetin avait disparu des Alpes suisses et la présence de la Marmotte n'était plus observée dans les Préalpes fribourgeoises. Le Chevreuil, le Cerf et le Chamois étaient devenus très rares dans nos contrées.

Aujourd'hui, grâce aux réserves naturelles, la situation a grandement évolué en faveur du gibier, malgré quelques imperfections de la réglementation actuelle visant la protection de la nature.

Voyons brièvement l'inventaire de la faune des Vertébrés que l'on rencontre aux Mortheys. Pour les raisons citées plus loin, cet inventaire est sans doute incomplet, mais représente la somme d'observations sûres jusqu'à ce jour.

Amphibiens: Triton alpestre (*Triturus alpestris*) : observé en 1965 dans la gouille du chalet des Mortheys-dessus.

– Salamandre noire (*Salamandra atra*) : occupe le bas du vallon.

Reptiles: Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) : observé le 6 juillet 1969 vers le col de Galéro.

– Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) : un individu a été capturé par M. Tahlmann sur le versant vaudois de la dent de Bimis en 1964.

– Vipère péliade (*Vipera berus*) : deux individus ont été capturés aux Mortheys en 1898 et 1910. Depuis lors, aucune observation n'avait été faite jusqu'au 6 juillet 1969 date à laquelle un individu a été admiré avec beaucoup d'intérêt à l'entrée des Mortheys, près du chalet Sori. Cette observation, faite lors de la sortie de la société des Sciences naturelles confirme la présence de ce Reptile en ces lieux.

– Vipère aspic (*Vipera aspis*) : très commune dans la région.

Oiseaux: Nous ne citerons que les oiseaux typiquement montagnards observés en ces lieux, car la liste complète serait trop longue.

Rapaces: Aigle royal (*Aquila chrysaëtos*): oiseau sédentaire. Un couple, parfois deux nichent dans les environs du vallon.

Gallinacées: Lagopède des Alpes (*Lagopus mutus*): plusieurs couples sédentaires nichent au-dessus de 1800 m. Ces oiseaux deviennent blancs en hiver.

- Tétras lyre (*Lyrurus tetrix*): quelques couples sédentaires nichent de 1500 à 1800 m.
- Grand Tétras (*Tetrao urogallus*): le vallon est trop élevé pour ce géant des Préalpes. Il a été observé dans les clairières de 900 à 1200 m.
- Gélinotte des bois (*Tetrastes bonasia*): vit dans les mêmes biotopes et altitudes que le Grand Tétras.
- Perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*): cette Perdrix vit dans les pierriers, une colonie se cantonne au pied de la dent de Bimis, donc très proche du chalet des Marrindes.

Passereaux: Cassenoix (*Nucifraga caryocatactes*): ce Corvidé est fréquent. Il est très abondant en automne dans la forêt du Lappé (l'unique forêt d'Arolles du canton) où il vient récolter les graines d'Arolles qu'il transporte contre les flancs bien exposés de Brenlaire et de Follieran, où la neige disparaît rapidement, pour s'y faire des réserves d'hiver.

- Chocard à bec jaune (*Pyrrhocorax graculus*): niche dans les crevasses. Ce Corvidé est souvent confondu avec le Choucas qui vit en plaine et niche dans les tours et les remparts de nos villes.
- Merle à plastron (*Monticola saxatilis*): ce magnifique Turdidé est rare chez nous. Nous l'avons pourtant observé le matin même de notre excursion, non loin du chalet des Marrindes.
- Accenteur mouchet (*Prunella modularis*): ce petit migrateur hiverne aussi en plaine. Quelques individus passent discrètement la mauvaise saison au bord de la Sarine, à Fribourg.
- Accenteur alpin (*Prunella collaris*): souvent observé au Galero, au-dessus de 1900 m. En hiver, il transhume vers des altitudes au climat plus clément, voire même jusqu'en plaine.
- Sizerin flamme (*Carduelis flammea*): vit en petites colonies en bordure supérieure de la zone forestière.
- Venturon montagnard (*Carduelis citrinella*): niche généralement sur les conifères, mais j'ai observé des nids sous les avant-toits des chalets. Comme les précédents, ils entreprennent en hiver une transhumance vers la plaine.
- Niverolle des Alpes (*Montifringilla nivalis*): cet oiseau voisin du moineau est très sociable et peu farouche. Il se plaît dans le voisinage des neiges et des rochers. Nous l'observons parfois au pied du Vanil Noir, autour des névés.

Mammifères: *Rongeurs*: En 1965, M. le Docteur Krapp et moi-même avons piégé durant trois jours les petits mammifères aux alentours du chalet des Mortheys-dessus. Le résultat a été décevant, mais nous avons tout de même pris deux Campagnols des neiges (*Microtus nivalis*). Ils figurent dans les collections de notre musée, il s'agit de la première détermination dans notre canton.

– Marmotte des Alpes (*Marmota marmota*) : La Marmotte fréquente aujourd’hui dans nos Préalpes, avait disparu de notre canton. Deux couples provenant du Valais furent lachés aux Mortheys en 1883 sur l’initiative du CAS et de la Société de chasse. Un couple importé de Savoie vers 1890 par le Dr Bissig, médecin schwyzois établi à Bulle, fut libéré dans le pâturage du Planex au Moléson. Nous pouvons penser que toutes les Marmottes actuelles sont des descendantes de ces trois couples.

Lagomorphes : Lièvre variable (*Lepus timidus*) : ce Lièvre qui change de coloration en hiver a été observé autour du chalet des Marrindes.

Ongulés : Chevreuil (*Capreolus capreolus*) : ce petit Cervidé de plaine s’adapte aussi à la montagne. Il se rencontre dans la partie boisée du vallon.

– Chamois (*Rupicapra rupicapra*) : cette Antilope des Alpes habite la partie supérieure de la zone forestière, mais monte fréquemment au-dessus de la limite des arbres pour pâturer.

– Bouquetin des Alpes (*Capra ibex*) : le Bouquetin avait complètement disparu des Alpes suisses au siècle passé. Il a été réintroduit progressivement dans tous les biotopes lui convenant. Dans le canton de Fribourg, le Service cantonal de la chasse, sur l’initiative de M. Joseph Jungo, Inspecteur cantonal des forêts, ici-présent, procéda au lâcher de trois jeunes mâles dans la vallée du Motélon, puis d’un mâle et deux femelles en 1954. Ces animaux ne tardèrent pas à s’installer dans le vallon des Mortheys, se déplaçant depuis la dent de Brenlaire, Follieran, Vanil Noir, dent de Bimis. Au cours des années, le troupeau s’est agrandi pour atteindre aujourd’hui, avec la naissance des cabris de l’année cinquante individus, comme l’affirme Monsieur Ducry, garde-chasse. On compte actuellement 5000 Bouquetins sur le territoire de la Confédération.

Carnassiers : Les grands Carnassiers, Ours, Loup, Lynx, ont disparu au siècle dernier. Il reste encore dans le vallon les espèces suivantes :

Renard (*Vulpes vulpes*)
Blaireau (*Meles meles*)
Martre (*Martes martes*)
Hermine (*Mustela erminea*)
Belette d’Europe (*Mustela nivalis*)

D’après ces brèves notes fournies par des zoologues de passage et des gardes-chasse, nous constatons que la faune est riche, bien qu’aucune étude systématique sérieuse n’ait été entreprise pour l’instant. Pour conclure nous pourrions donc formuler le vœu que des chercheurs trouvent dans cette région intéressante un milieu favorable à leurs recherches.